

# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE(SCOT)



Le paysage du Boischaut Sud : un atout pour le territoire.

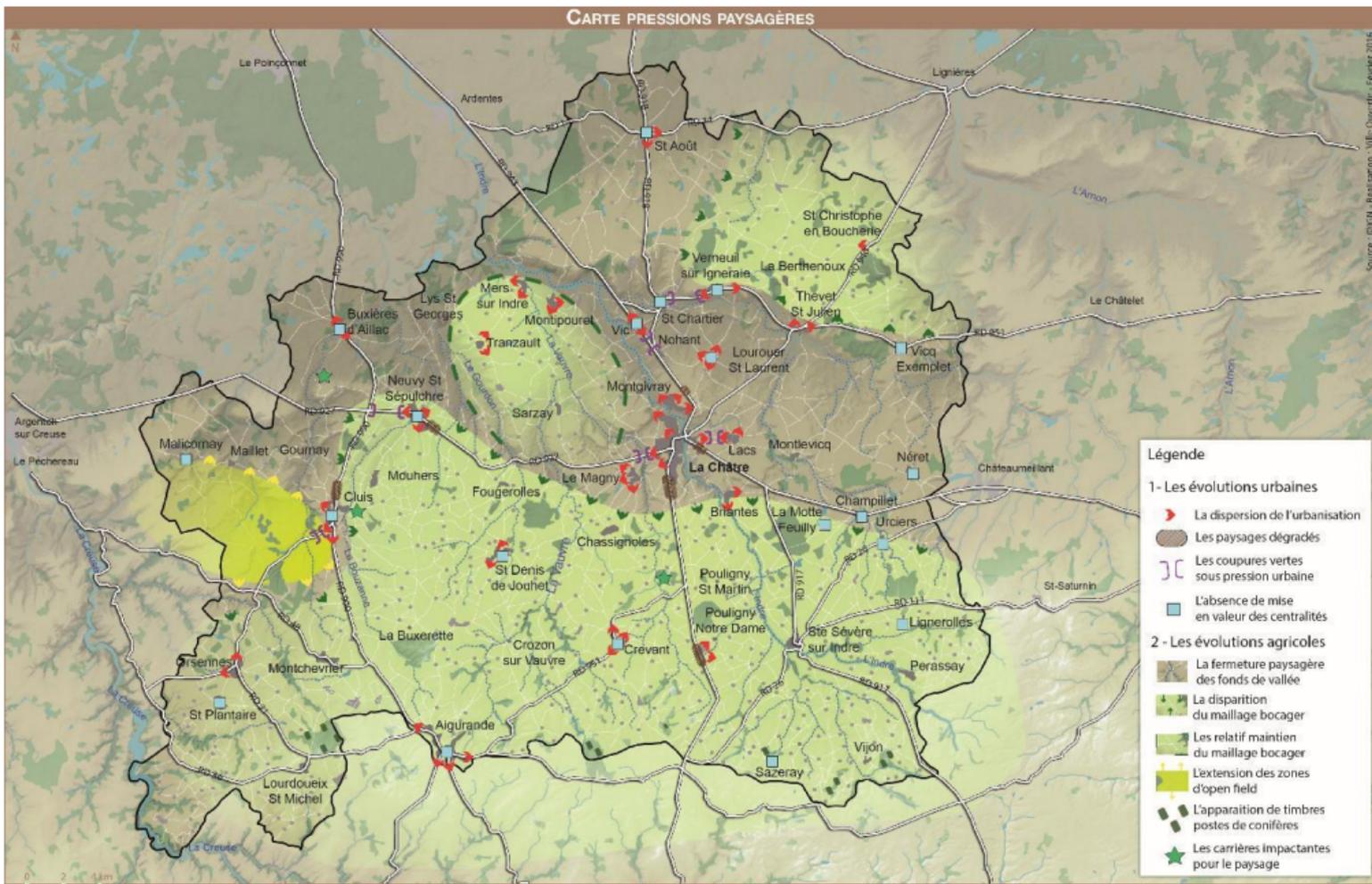
## Les enjeux de la protection du paysage:

- Soutenir le secteur agricole pour assurer la préservation des paysages et l'identité du territoire.
- Développer le secteur touristique en valorisant les richesses paysagères, naturelles et patrimoniales.
- Améliorer l'attractivité du Pays de La Châtre en Berry par la valorisation du cadre de vie.
- Limiter les pressions sur le paysage.
- Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

## LE CONSTAT DU SCOT

les évolutions récentes (déprises démographique, désertification rurales) menacent les équilibres du territoire. Tandis qu'un certain nombre de pressions paysagères compromettent la qualité des équilibres naturels et paysagers, comme : la disparition du bocage, la dispersion de l'urbanisation, la problématique des entrées de ville et l'enfrichement des cours d'eau et la fermeture des vallées.

## Des pressions sur le paysage à contenir



## LE SCOT EN ACTION : QUELLES MESURES POUR VALORISER NOTRE PAYSAGE?

- **Préserver les terres agricoles et naturelles** : Le SCoT prévoit **une diminution** de la consommation d'espace agricole, naturel et forestiers **de 74% d'ici 2040**.
- **Protéger les linéaires bocagers structurants** dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI).
- **Valoriser les haies** (énergétique, agronomique, touristique...).
- **Réaliser les extensions urbaines en continuités de l'urbanisation déjà existantes**.
- Favoriser la qualité architecturale et l'intégration paysagère dans les nouvelles opérations.
- **Protéger les réservoir de biodiversité** et assurer la fonctionnalité des corridors écologiques.
- **Améliorer la connaissance de la biodiversité** à l'échelle des communes.
- **Maintenir les coupures vertes**, Les coupures vertes sont des zones agricoles et naturelles entre deux zones urbaines.
- **Protéger les zones humides** et améliorer la connaissance et la prise en compte des mares.
- **Réaliser un inventaire du bocage** sur le territoire et hiérarchiser le réseau bocager de façon à mettre en évidence les éléments à protéger de façon prioritaire, ainsi que les secteurs à restaurer.

### ZOOM SUR L'URBANISATION LINÉAIRE

Le développement linéaire de l'urbanisation est plus impactant pour l'activité agricole et consomme davantage de terres agricoles et naturelles. Le SCoT porte l'ambition de réduire ce type d'urbanisation qui a un impact sur nos paysages.

#### Le SCoT favorise :

- une urbanisation plus économe en foncier (nouvelles constructions prioritaires dans les dents-de-scie, taille de parcelle plus petite...)
- La revitalisation des centres-bourgs (réhabiliter les logements de centre-bourg, réaménager les espaces publics...)



POUR PLUS D'INFORMATIONS : [SCOT.PAYSDELACHATREENBERRY@ORANGE.FR](mailto:SCOT.PAYSDELACHATREENBERRY@ORANGE.FR) OU

02 54 62 16 14